



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E97480

VALABLE JUSQU'AU 16/09/2026

ÉDITÉ LE

18/09/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/09/2010

Forme juridique : EIRL

Capital : DEPUIS LE 04/01/2024

0

Raison sociale : MIRE PASCAL

8 RUE DU CHAPITRE

54112 URUFFE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC NANCY

Téléphone : 03 83 51 65 27

Fax :

Portable : 06 40 13 96 60

Siret : 525 056 719 00012

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés :

Site Internet : www.implomberiechauffage.fr/

E-mail : pascal.mire0770@orange.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 154131827 Q 001

Responsabilité légale :

MIRE PASCAL CHEF D'ENTREPRISE

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 154131827 Q 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 10/09/2025

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	04/07/2023
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	04/07/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ²	26/03/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m ² Mention RGE	04/07/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	20/09/2022
o Poêle ou insert bois	04/07/2023
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.